

Histoire de la Seigneurie de Spiegelberg ou des Franches-Montagnes

Autor(en): **Daucourt, A.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le pays du dimanche**

Band (Jahr): **5 (1902)**

Heft 234

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-251691>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

LE PAYS

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

à
Porrentruy
—
TÉLÉPHONE

DU DIMANCHE

à
Porrentruy
—
TÉLÉPHONE

LE PAYS 30^{me} année

Supplément gratuit pour les abonnés au PAYS

30^{me} année LE PAYS

HISTOIRE

DE LA

SEIGNEURIE DE SPIEGELBERG OU DES

FRANCHES-MONTAGNES

PAR

A. DAUCOURT, curé de Miécourt.

Ses parents exigèrent d'elle qu'elle se mariât. Malgré elle, pendant six mois elle le fut, sans habiter avec son prétendu mari. Enfin ce mariage forcé fut déclaré nul par la sentence de l'officialité du diocèse de Bâle. Le prince-évêque Guillaume Rinck de Baldenstein ratifia la sentence. Trois raisons avaient porté notre sainte jeune fille à ne pas consentir à ce mariage si désiré de ses parents : son vœu de virginité, les tribulations inhérentes au mariage et son amour pour la vie parfaite.

Elle obtint enfin l'autorisation de se donner entièrement à Dieu. Débarrassée de son prétendu mari, elle mit ordre à ses petites affaires et le 25 janvier 1615 accompagnée du curé de la paroisse, Jean Saulnier, de son père et d'un de ses beaux-frères, elle alla demander la vie religieuse au vénérable monastère de l'Annonciade Céleste de Pontarlier qui venait d'être fondé trois ans auparavant et qui était le second de l'Ordre naissant.

Jeune postulante, elle fut nommée tourrière du dehors pendant 5 mois. Elle remplit si bien toutes les humbles charges qu'on lui avaient imposées pour éprouver

sa vocation, que les Supérieurs la reçurent comme sœur de chœur. Les admirables dispositions qu'elle montra, sa parfaite soumission et son humilité faisaient l'admiration de toute la sainte Communauté. Sachant lire et écrire et ses parents pouvant lui fournir une riche dot, elle pouvait aspirer au voile noir, mais Jeanne Froidevaux, connaissant les desseins de Dieu ne voulut que le rang de sœur secondaire. La vie qu'elle mena dès lors au monastère de Pontarlier fut si parfaite que cette pieuse maison en ressentit les douces effluves et qu'elle devint bien vite pour toute la contrée une source de grâces et de bénédictions. D'une grande naïveté, d'une candeur admirable, elle était toutefois très prudente et discrète. Sa piété était douce et son humeur toujours gaie et égale.

Enfin, après dix ans de la vie la plus sainte et la plus pure, elle tomba malade. Elle supporta ses souffrances en union avec celles de Jésus sur le Calvaire. Heureux de donner sa vie à son Dieu, elle mourut saintement le 6 décembre 1625. Le culte de la sainte religieuse s'établit bien vite et de nombreux miracles vinrent confirmer la foi des populations des Montagnes.

La canonisation de Sœur-Marie Hyacinthe était demandée par toutes les communautés des Franches-Montagnes. M. Maître, curé de Saignelégier allait l'entreprendre à la fin du siècle dernier, lorsque la révolution française et la ruine de la Principauté de nos évêques vinrent arrêter le vœu du peuple. Espérons que ce projet sera repris et que cette pure gloire des Franches-Montagnes brillera un jour pour la conservation de la foi dans cette terre catholique.

Les populations devant la sentence de Rome, canonisèrent la sainte et à la Bosse surtout son culte y est en honneur. Autrefois, dans la chapelle de ce village, on honorait, le 24 mai, sainte Jeanne Froidevaux. Ce jour là on y disait la messe en son honneur. On montre encore à la Bosse la maison où naquit Sœur Marie-Hyacinthe. ¹⁾

L'année 1669 vit se renouveler les mêmes calamités qu'en 1664. Le 5 avril, vers les 8 heures du soir la foudre tomba sur l'église de Saignelégier, sans qu'on s'aperçût d'abord de ses effets. Le feu couva pendant quelques heures, puis tout à coup, au milieu de la nuit, il éclata avec une telle fureur, que malgré les secours que le peuple s'empressa d'y porter, la charpente fut consummée en un instant, les cloches se fondirent et le métal coula au bas de la tour. Les flammes s'étaient fait un passage au travers des lucarnes et alimentées par un vent violent, elles léchèrent en tourbillonnant les maisons du Bourg qui fut menacé d'une ruine complète. Chacun songea à sauver son bien, abandonnant l'église à la fureur des flammes. Au milieu de cette consternation générale, le vénérable curé de la paroisse, Jean François Froidevaux, vœu au nom de ses paroissiens, un pèlerinage à Notre Dame des Ermites. L'effet en fut aussi heureux que surprenant. Au même moment le vent se calma, le ciel, auparavant très clair, se couvrit de nuages et une

1) Une vie de cette sainte religieuse a été faite en 1697, un volume de 366 pages. Il a pour titre : *Vie de la Vierge Sœur Marie-Hyacinthe Froidevaux du Sacré-Ordre des Annonciades de Genève, par le R. P. Etienne Parisot, Jésuite. — A Paris, chez Pierre Billaine, 1697.*

Feuilleton du *Fays du Dimanche* 29

YAMINA

PAR

JEAN KERWALL

XV

Ceci se passait pendant que Renée se rendait du gourbi à sa demeure, et, à voir le rictus joyeux qui illuminait son visage, la direction des enfants adoptés ne lui paraissait pas chose inquiétante. Elle avait tant de bon vouloir, elle se promettait d'être si bonne, si tendre, et cependant inflexible lorsque le cas deviendrait grave, qu'elle semblait ne pas être novice dans l'art de diriger avec fruit la jeunesse. Renée, du

reste, pensait aux huit rayons pleins d'in-8°, d'in-4° et d'in-12 qu'elle allait retrouver dans sa bibliothèque de jeune fille et de jeune femme. Ne se souvenait-elle pas d'avoir lu, par anticipation, mille fragments de codes, mille conseils habilement conçus et savamment écrits sur l'enfance ?

Quant au petit garçon, quoique M. Calvignac n'en dit rien, il s'en occuperait, commanderait, récompenserait, c'était certain ; la tâche se trouverait donc diminuée de moitié pour la jeune femme, et faute d'expérience, son ardeur lui servirait de guide.

Dans cette disposition d'esprit, la route lui parut courte, habitée qu'elle était à la parcourir, bouleversée d'affreux tableaux. Ce jour-là, tout riait autour de Renée. Elle-même se surprenait à sourire en songeant au bonheur qu'éprouverait la pauvre esclave, lorsque, dans quelques années, Alim pourrait se présenter fier et digne dans la dachekra, en disant aux Kabyles qui l'auraient vu enfant :

— Reconnaissez-vous le fils de Yamina ?

C'est le cœur tout ensoleillé que la jeune femme arriva chez elle.

Après s'être débarrassée de son ombrelle, de son chapeau et de la gaze dont elle s'enroulait le visage, elle courut à sa chambre, prit une feuille de papier parcheminé, à son chiffre, sa plus belle plume, et écrivit d'un trait :

• Marie-Louise bien-aimée,

• De grands événements se sont accomplis ici depuis votre départ, et je te donnerais en cent, en mille, en dix mille, que ton imagination féconde ne devinerait jamais... Autant te le dire tout de suite : je suis mère !

• Ne te récrie pas ; la nature n'a pas accompli quelque phénomène unique depuis que le monde est monde : je suis mère, mais mère adoptive des deux amours que tu connais, Alim et Aïcha.

• Lorsque la fortune vient à nous, amis, n'est-il pas juste que l'action de grâces monte au ciel, et qu'une œuvre pie soit accomplie ?... C'es